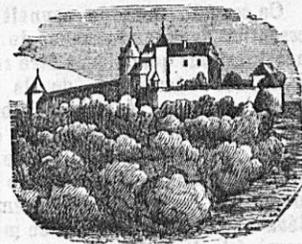




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B. R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h0 8^h7. BULLE, dép. 5^h0 (5^h45) 1^h0 6^h20

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois » 2 50
Etranger . . . 1 an » 9 50
 . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Au Grand Conseil.

Lundi, s'est ouverte la session extraordinaire d'octobre, sous la présidence de M. Reichlen, président. L'assemblée se lève en mémoire des trois députés décédés depuis la dernière session. M. Ernest Weck, M. Bächler et M. Joson Dévand.

Puis il est donné lecture du message du gouvernement, relatif à la construction du pont de Pérolles, ainsi que d'une lettre de la Société de secours mutuel du corps enseignant, sollicitant une augmentation de traitement pour les maîtresses d'ouvrages manuels.

Sont valides les élections de MM. Aloys Vonderweid et Elie Crausaz, nouveaux élus qui sont immédiatement assermentés.

Puis le Grand Conseil nomme les commissions suivantes :
Emprunt de 12 millions : MM. Jean Zarkinden, Chatagny, Daguet, Dumas, Friolet, Joseph Pasquier et Torche ;
Pont de Pérolles : MM. Pierre Zarkinden, Bartsch, Adré Berset, Blanchard, Comte, Gasson, Progin ;
Hospice cantonal et cliniques universitaires : MM. Clément, Ducotter, Fracheboud, Oscar Genoud, Grand, Juno notaire, Liechti.

Le Grand Conseil aborde ensuite la discussion de la loi fiscale, brusquement interrompue lors de la dernière session.

A l'art. 20, relatif aux déductions pour charges de familles, la commission propose d'élever à 350 fr. par enfant la déduction primitivement prévue à 300 francs et de faire bénéficier de cette déduction les célibataires ayant charge d'assistance.

M. Charles Chassot propose de porter cette déduction à fr. 500, voulant ainsi lutter contre la tendance toujours plus répandue de limiter volontairement le nombre des naissances.

Ces propositions sont combattues par M. Musy, directeur des Finances, commissaire du gouvernement, qui fait observer que, en prévision des augmentations prochaines des dépenses, l'Etat ne peut y consentir. A la votation, la proposition de la Commission est adoptée à une grande majorité.

Est adopté également l'article 21 qui traite des revenus des sociétés anonymes et des sociétés coopératives à but de lucre. L'impôt pesera plus lourdement sur ces sociétés.

Le second alinéa de l'art. 22 prévoyait que l'impôt est perçu sur le capital social de ces sociétés et sur leur revenu de l'exercice précédent. Sur la proposition de la commission, le mot « revenu » est remplacé par « bénéfice ».

A l'art. 23 définissant le capital imposable, est adoptée l'adjonction suivante, proposée par la commission :

« Pour les sociétés d'assurance mutuelle, le capital de garantie ; pour les sociétés coopératives le montant total des parts versées.

L'article 24 évaluant le capital des sociétés anonymes et le mode de perception de l'impôt sur leur revenu est adopté avec la modification : « On considère comme capital imposable, pour les sociétés anonymes, le capital social et les réserves ».

M. Zimmermann demande que la ristourne des sociétés coopératives soit exemptée du paiement de l'impôt.

M. Daguet propose d'abaisser à 2/10 au lieu de 4/10, le taux que le bénéfice représente proportionnellement au capital social.

Mais ces deux propositions sont rejetées ensuite de l'intervention du rapporteur et du directeur des Finances.

Est également écartée une proposition de M. Daguet demandant de défalquer du bénéfice les sommes versées à un fonds de prévoyance.

L'art. 25, traitant du capital imposable des sociétés anonymes et des sociétés coopératives, est supprimé, ses dispositions étant insérées dans les deux articles précédents.

Sont également adoptées les art. 26 et 27.

A l'art. 28, devenu l'art. 27, M. Gut knecht voudrait ajouter les mots « à caractère permanent », et M. Bartsch propose d'accorder l'exonération de l'impôt aux nouvelles industries pendant cinq ans et de laisser au fisc toute liberté d'exonérer les industries nouvelles ou non, dans chaque cas particulier.

M. Zimmermann propose, par contre, une durée d'exonération de 3 ans. M. Antoine Morard veut maintenir le caractère permanent qui est exigé pour cette exonération.

Le rapporteur et le directeur des finances sont d'accord et l'adjonction est adoptée.

NOUVELLES SUISSES

La loi sur le travail dans les fabriques. — La loi fédérale du 18 juin 1914 sur le travail dans les fabriques entrera en vigueur — à l'exception du chapitre II (durée du travail) — le 1^{er} janvier, pour ce qui concerne les articles qui n'avaient pas encore été mis en vigueur.

La loi fédérale du 27 juin 1919 concernant la durée du travail dans les fabriques sera insérée au *Recueil des lois* et entrera en vigueur le 1^{er} janvier.

L'ordonnance pour l'exécution de la loi fédérale (18 juin 1914 28 juin 1919) sur le travail dans les fabriques a été approuvée. Elle entrera également en vigueur le 1^{er} janvier.

Pas de fromage contre du charbon. — Divers journaux ont répandu la nouvelle qu'à l'occasion de l'arrangement convenu dernièrement avec la Belgique, la Suisse se serait engagée à livrer du fromage en compensation pour le charbon belge. Cette information est inexacte. Les négociateurs suisses sont parvenus à ce que la Belgique renonce à recevoir des denrées alimentaires (fromage, bétail, lait condensé, etc.). Comme compensation pour les charbons livrés par la Belgique, la Suisse doit ouvrir à ce pays certains crédits.

Le marché des vins. — De Genève : De gros marchés de vin blanc nouveau ont été conclus à 1 fr 05, prix au pressoir.

De Neuchâtel : Aux enchères communales à Colombier, l'adjudication du vin blanc a eu lieu au prix de 85 francs la gerle.

La vendange de la commune du Haut-Vully a été adjugée à 86 francs la gerle.

L'assemblée publique convoquée par la société des vignerons de Douanne-Gléresse Tüschler a décidé de fixer un prix de base de 1 fr. 25 à 1 fr. 35.

Les vins de l'Hôpital de Sion se sont vendus comme suit : Pendant 1^{er} qualité 46 fr. 20 la brantée de 45 litres de vendange foulée ; Dôle rive droite, 54 fr. la brantée ; Dôle rive gauche (Bramois), 46 fr. 80.

Dans le port de Gênes. — Après une semaine trop tranquille qui n'a vu partir pour la Suisse que peu de wagons de blé, le département a maintenant repris avec intensité. Plus de 150 wagons peuvent être expédiés par jour. Les chemins de fer d'Etat étant en mesure de fournir suffisamment de matériel roulant, on s'attend encore à une légère augmentation.

Des vapeurs chargés de charbon arrivent dans un nombre extraordinairement grand. Lundi pendant que 24 débarquaient il y en avait 16 autres qui attendaient leur tour. Parmi les derniers arrivés, il y en a un pour la Suisse. Cette cargaison sera cependant probablement échangée contre du charbon de la Ruhr.

Le vapeur *Prince Thomas* a apporté de grandes quantités de viande congelée pour la Suisse. La livraison qui serait l'avant dernière est encore adressée à la S. S. S.

La pension de retraite des conseillers fédéraux. — Le délai référendaire relatif à l'arrêté fédéral concernant l'attribution d'une pension de retraite aux membres du Conseil fédéral s'est écoulé sans qu'il en ait été fait usage. L'arrêté est entré en vigueur le 1^{er} octobre.

L'usine électrique d'Iselle inondée. — Les eaux de la Diveria, grossies par l'ouragan qui a sévi le 2 octobre sur

la région du Simplon, se sont creusés un nouveau lit et ont envahi l'usine hydro électrique du versant sud, dont toutes les machines génératrices et moteurs, recouverts d'une couche de 60 centimètres d'eau et de limon, sont momentanément hors de service. La fourniture de l'énergie électrique est suspendue pour un certain temps. Les dommages sont considérables. Au-dessous d'Iselle, la Diveria a emporté deux ponts.

Les automobiles écrasées. — L'automobile du major Schär, à Arbon, croisant un auto-camion, a écrasé deux enfants.

Exportation horlogère. — L'industrie horlogère a exporté, au cours du premier semestre 1919, 7,862,019 pièces, d'un poids de 776 quintaux, ayant une valeur de 128,418,193 francs, contre 8,209,263 pièces pour le premier semestre 1918, d'une valeur de 101,298,176 francs. On constate ainsi un recul de 347,256 pièces, mais cela ne donne lieu à aucune crainte. L'industrie horlogère est bien occupée actuellement et les perspectives d'avenir sont tout à fait réjouissantes.

Vaud. — L'aviation à Payerne. — La journée d'aviation qui a eu lieu dimanche à Payerne a eu la plus complète réussite.

Une seule évaluée de 5 à 6000 personnes s'est rendue à l'Estivage, à michemin entre Payerne et Grandcourat, pour assister aux vols magnifiques des aviateurs André et Progin. Une vingtaine de passagers, dont plusieurs dames, survolèrent la contrée et revinrent enchantés de leur promenade aérienne. Tous les vols pour lesquels s'étaient inscrites des passagers n'ayant pu avoir lieu dimanche après midi, la fête recommença lundi ; l'aviateur Cortier vint rejoindre de Berne ses deux camarades.

Valais. — Accident mortel. — Aux mines de Chandolines, Camille Hagen, 24 ans, de Bramois, membre et soutien d'une famille de 12 enfants, a été atteint et tué par la manivelle d'un treuil électrique auquel il avait oublié de mettre le cran d'arrêt.

A L'ÉTRANGER

Le Conseil de la Ligue des nations.

Le colonel House a déclaré à un représentant de la *Chicago Tribune* que tous les travaux préparatoires à la constitution de la Ligue des nations étaient terminés.

Il a ajouté que, dès que le traité de Versailles deviendra exécutoire du fait de sa ratification par trois des principales puissances, le président Wilson convoquera le conseil de la Ligue des nations.

Ce conseil, dont on connaît le rôle essentiel dans le règlement de certaines questions qui doivent être résolues d'urgence: territoire de la Sarre, Dantzig, etc., se réunira probablement à Paris. En effet, a expliqué le colonel House, il serait impossible de le réunir à Washington dans le délai de quinze jours, fixé par le traité, même si le Sénat américain avait, à ce moment, terminé la discussion.

Prochaine retraite de M. Clémenceau.

Suivant le Temps, M. Clémenceau a reçu une dizaine de députés venant lui demander l'appui du cabinet pour le rétablissement du sectionnement de certains départements pour les élections législatives. M. Clémenceau a promis d'appuyer la demande, mais il a ajouté qu'il n'engagerait pas la responsabilité du cabinet sur cette question, entendant réserver le recours à la question de confiance pour la priorité des élections législatives.

M. Clémenceau a ajouté qu'il savait qu'un nouvel asepté se préparait contre le ministère et qu'il ne se prêterait à aucun débat sur la politique générale, ayant pris, dit-il, la résolution de quitter le pouvoir. Il ne fallait donc pas insister sur la politique du ministère, celui-ci devant disparaître avec son chef.

La ratification des traités.

Les journaux confirment la ratification des traités de paix par l'Italie, par un décret royal dont ils publient le texte intégral.

Le Corriere Della Serra dit que la signature des traités par l'Italie, la seconde puissance alliée et associée, qui donne force de loi au traité, est un acte de loyauté envers les Alliés.

Fiume.

Dés informations de Rome à l'Italia annoncent que la question de Fiume peut être considérée comme touchant à une solution. Dans les milieux officiels de Rome, on croit que cette solution provient du fait que les troupes régulières, sous le commandement du général Badoglio, en prenant possession de la ville, déclarera vouloir respecter la solution définitive du problème de l'Adriatique qui sera prise par la Conférence de la paix, en tant que cette solution ne sera pas complètement contraire aux intérêts nationaux italiens.

En Russie.

Selon une information de Reval, la première dépêche du général Dénikine est parvenue au commandant général russe à Narva. Dénikine télégraphie que le centre de son armée est à 50 verstes d'Orel, sur la route qui conduit

à Moscou. Les bolchéviki se rendent en masse ou forment des détachements qui combattent contre les bolchéviki. L'armée du nord ouest s'est emparée de la ligne de chemin de fer qui va de Péetrograde à Pskof.

Grave accident de chemin de fer.

On mande de Mexico: Un train a déraillé à Laredo entre Menegas et Saltillo. Il y a eu 60 morts et de nombreux blessés.

Des paquebots géants.

On va mettre en chantier aux Etats-Unis d'énormes paquebots de 305 mètres de long et de 55,000 tonnes de déplacement.

Ces navires seront les plus grands du monde, supérieurs de 5 000 tonnes aux paquebots allemands Vaterland et Imperator.

CANTON DE FRIBOURG

Election du Conseil National. — La direction de l'Intérieur fait donner en ce moment des conférences dans les chefs lieux des districts, aux délégués des communes, pour les initier au système proportionnel fédéral. Ces conférences comprennent un exposé de la loi et de l'ordonnance sur la matière, ainsi qu'un essai pratique de dénombrement de scrutin. Elles ont lieu à 10 heures du matin, aux dates suivantes:

- Châtel St-Denis, samedi 11 octobre.
- Romont, lundi, 13 octobre.
- Morat, mardi 14 octobre.
- Estavayer, vendredi 17 octobre.
- Fribourg, samedi 18 octobre.

Ces conférences sont ouvertes à tous les citoyens qui veulent se renseigner sur le nouveau mode d'élection qui sera appliqué pour la première fois le 26 octobre 1919.

Achat de bétail d'élevage pour l'exportation. — Nous apprenons que la commission italienne de la province d'Udine, qui a déjà acheté ce printemps et durant l'été un certain nombre de taureaux et de pièces de bétail, vient à nouveau d'arriver chez nous pour faire l'acquisition d'une certaine quantité de vaches et génisses portantes ainsi que de génisses non portantes. Pour le moment, elle ne peut acheter que du bétail tacheté rouge; mais elle espère pouvoir acheter sous peu également un peu de bétail tacheté noir. Les prix qu'elle payera sont raisonnables en comparaison de la situation du marché. Il ne faut pas oublier qu'en ce moment le cours du change avec l'Italie est très défavorable aux acheteurs de ce pays.

GRUYÈRE

Nécrologie. — On nous annonce de Zurich la mort de Madame Félicie S. Schmid-Peyraud, survenue après une longue et pénible maladie. Madame Peyraud, dont le mari fut camionneur à Bulle, a laissé à Bulle de nombreuses sympathies qui, en cette douloureuse circonstance, se reportent sur le mari si durement éprouvé et à tous les parents que cette mort afflige profondément. Nous leur adressons à tous le témoignage de notre sympathie dans ce grand deuil et nos sincères condoléances.

Elections fédérales. — La liste libérale-radical-démocratique est composée de cinq noms, ceux de MM. Cailler, conseiller National, porté deux fois, Liechti, conseiller national, porté deux fois également, Emile Gross, avocat, à Fribourg, Alexandre Pilloud, représentant, à Châtel-St-Denis, et Marc Pochon, à Vesin.

Avec une telle liste, nous pouvons aller à la lutte avec entrain. Chacun, dans sa sphère, travaillera avec courage et persévérance à ce que ceux de nos élus sortent avec le maximum de suffrages. Dans ce but, les électeurs se feront un devoir patriotique d'assister nombreux aux assemblées qui seront organisées dans les principales localités, en vue de renseigner le citoyen aussi complètement que possible sur le fonctionnement de la proportionnelle et de l'importance de la votation.

A propos d'une liste. — Le Fribourgeois insinue que La Gruyère n'est pas contente du dépôt d'une liste socialiste. Est-ce que par hasard, cette insinuation signifierait que notre confrère en est fort satisfait? Il devrait au moins le déclarer ouvertement. Cela ferait certainement le plus grand plaisir à ses lecteurs de la campagne.

Pailles tressées. — Sous les auspices de l'Union gruyérienne des Arts et Métiers, s'est fondée à Bulle une société anonyme pour l'industrie des pailles tressées. Le capital actions de 40 000 francs a été souscrit par 114 actionnaires. Samedi dernier, a eu lieu à l'Hôtel des Alpes, à Bulle, l'assemblée constitutive qui a nommé le Conseil d'administration composé de MM. Arthur Gretener, directeur, à Broc, président; Marcel Rappoz, comptable, à Bulle, administrateur; Jules Blanc, conseiller communal, à Bulle; J. M. Masy, conseiller d'Etat, à Fribourg; Alfred Reichlen, président du Grand Conseil, à Bulle; Ferdinand Truffat, négociant, à Bulle; Ernest Moller, à Fribourg.

La nouvelle société a déjà de belles commandes et cette intéressante industrie à domicile apportera, pendant les longs jours d'hiver, un complément de ressources qui sera le bienvenu dans les foyers-compagnards.

Gymnastique. — Les cours de pupilles de gymnastique vont recommencer très prochainement; ils auront lieu probablement le dimanche matin. Les parents soucieux de la santé de leurs enfants et du développement, chez eux, de la discipline, du sang froid et de l'endurance attendront certainement à ce qu'ils suivent ces cours. Les candidats auront à se présenter, dès dimanche, à 10 heures du matin, à la salle de gymnastique, porteurs d'une autorisation écrite des parents. Ne seront admis que les enfants âgés d'au moins dix ans.

Jardins. — Les ménages de la Commune de Bulle qui désirent louer des parcelles de terrain pour jardins sont priés de s'annoncer au Bureau de Ville d'ici au 20 courant.

(Communiqué.)

Le prix des chaussures. — On nous écrit: On annonce que l'on va lancer sur le marché 700 mille paires de chaussures à prix très réduit et que, pour cette opération, les fabricants vont travailler à perte.

Cela me rappelle une anecdote qui s'est répétée bien souvent, il y a une trentaine d'années. Lorsqu'il entreprenait une affaire, un industriel se promettait de réaliser un bénéfice de xxx francs, disons, par exemple, 600 francs. S'il n'en réalisait que 300, il disait à qui voulait l'entendre qu'il avait perdu 300 francs.

Ne croyez-vous pas qu'il en est de même des fabricants de chaussures et que, s'ils ne continuent pas à s'engraisser en exploitant le consommateur comme ils l'ont fait, il ne vont certainement pas à la ruine. Leurs bénéfices, pour être quelque peu réduits, n'en resteront pas moins coquets.

Football. — On nous écrit: Dimanche 5 crt. sur le terrain du F. C. La Tour, s'est déroulé un match de football, comptant pour le championnat suisse, Série C, mettant aux prises l'excellente équipe du Vevey-Young-Boys II contre celle du F. C. Bulle I.

Après une partie chaudement disputée, où l'on put admirer de part et d'autre de beaux jeux de passe, la victoire est restée au F. C. Bulle par 3 buts à 2.

Pour dimanche prochain, on nous annonce la visite du F. C. Lutry. Vu la force de ce team, la partie promet d'être des plus intéressantes. Le match se jouera également sur le terrain du F. C. La Tour et le coup d'envoi sera sifflé à 2 h. 1/4. L'équipe bulloise sera la suivante: Danand, Sandan, Andrey, Baudin, Harlimann; Davoisin, Michel, Stalder; Joillet, Walher; Madorin. Qu'on se le dise.

La famille DUNAND STALDER et ses enfants, à Bulle, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de si touchantes marques de sympathie à l'occasion du décès de leur cher fils; en particulier ils remercient le personnel du chemin de fer Nyon Morez, la société chorale « La Concorde » de Nyon, et le personnel de la Gare de Bulle.

« Nous avons l'un et l'autre quelque chose à dire, Maxime. Veux tu commencer?... » (A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Faute du Père

PAR M. MARYAN

L'expression ordinaire de son visage était une bonté mêlée de fermeté. La fermeté lui avait été nécessaire, en effet, pour conduire l'exploitation d'un domaine considérable et diriger un peuple d'ouvriers. Si ceux-ci la savaient juste et sur certains points inflexible, ils connaissaient bien aussi sa générosité, la compassion qu'elle témoignait pour leur misère, et l'aide intelligente qu'elle était toujours prête à leur donner.

En ce moment elle semblait préoccupée. La grande ride qui séparait ses épais sourcils était singulièrement creusée, et son fils, qui la connaissait bien, comprit immédiatement qu'elle avait un souci ou un chagrin. Tout d'abord, il s'en crut la cause.

« Je suis très coupable, chère mère, dit-il, s'agenouillant près d'elle, sur le tapis, avec ses manières caressantes qu'il gardait avec elle; je suis très coupable, mais cependant vous me faites tort en pensant que je ne songeais pas à aller vous embrasser... Re-

gardez cette valise... J'allais partir demain matin... »

« Le front de Mme de Cormeilles s'éclaira un instant, tandis qu'elle passait doucement sa main robuste sur les cheveux de son fils.

« Eh bien! dit elle, nous partirons ensemble. Plus je vais, moins j'aime à me trouver dans les villes... Ces agglomérations de maisons m'écrasent, et l'air manque à mes poumons... »

« Ainsi, vous venez me chercher? reprit-il gaiement. Voyez comme les idées se rencontrent! Je projetais, moi aussi, d'aller vous enlever à votre solitude pour vous faire partager pendant quelques jours ma vie mondaine! »

Le visage de la mère s'assombrit de nouveau.

« Nous discuterons nos plans après le dîner, dit Maxime, et nous verrons qui l'emportera. J'ai des arguments bien puissants pour vous retenir ici... »

« Et moi, j'en ai d'irrésistibles pour l'emmener, Maxime, » répliqua-t elle d'un ton grave.

Il l'entendit à peine, car il s'était levé et tirait le cordon de la sonnette. Son valet de chambre se présenta.

« Alfred, qu'on serve le dîner... Mais auparavant courez chez le marchand de comestibles d'en face, et rapportez un pâté de Strasbourg... Commandez aussi une glace... »

« Allons donc, Maxime, dit Mme de Cor-

meilles l'interrompant, je ne suis pas gour-mande, et ton ordinaire me suffira... N'achetez rien, Alfred, et dites seulement qu'on nous fasse dîner tout de suite. »

Maxime reprocha gaiement à sa mère de l'empêcher de fêter son arrivée. Elle s'obstina à ne rien laisser ajouter au repas, et bientôt ils s'assirent devant le potage fumant.

Par un accord tacite, ni l'un ni l'autre ne firent allusion à l'idée qui les dominait. Maxime questionna sa mère avec un intérêt plus ou moins réel sur les détails de l'exploitation, les vieux domestiques et les voisins de campagne. Mme de Cormeilles s'informa des quelques amis parisiens qui se souvenaient encore d'elle. D'ailleurs, ni la mère ni le fils ne firent honneur aux côtellettes à la jardinière et au perdreau rôti qui composaient le menu. Ils mangèrent du bout des lèvres, et ce fut avec un soulagement évident qu'ils virent finir ce simulacre de repas et se retrouvèrent dans le petit salon de Maxime.

L'aspect en était engageant et invitait à l'intimité. Les rideaux étaient baissés, les bûches pétillaient joyeusement, l'abat jour traçait sur le tapis un grand cercle lumineux, en dehors duquel on devinait plutôt qu'on n'apercevait les panoplies, les bibliothèques, les étagères et les sièges de toutes formes.

La mère et le fils s'assirent au coin du feu.

Cinéma Lutry
Dimanche 12 octobre
Matinée 3 h. Soirée 8 h.
Actualités.

La FUGUE de LUTRY
Comédie sentimentale.

La vie telle qu'elle est
LE BANDEAU SUR LES YEUX
Drame émouvant en 3 actes
L'extraordinaire aventure d'Onésime.
Comique.

On demande
une bonne
filles
pour un Café de Bulle.
S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 2252 B.

VENTE de BOIS
Samedi 18 octobre
à 2 heures de l'après-midi, la Commune de Vevey exposera par voie de mises publiques 5000 fagots et quelques mètres de bois s. o. n. d. dépeçant les forêts des Villieux et de Rossetaz.
Rendez-vous des mises au garni, à 10 heures aux Villieux à 2 heures à la Mossetaz La Tour, le 8 octobre 1919.
Le Conseil communal

Vente d'immeubles
Jeudi, 30 octobre 1919, à 2 heures de l'après-midi, l'Hôtel de Ville (1er étage) Commune de Bulle exposera: 1. Une parcelle de terrain n° 145 du cadastre de Bulle au lieu dit « La Cornaz » de Derdin (contenance 356 m²). 2. Une grange remise à placer, sise en Champ B. article 994 b. Bulle, le 8 octobre 1919.
Le Conseil communal

Jeune ménage cherche appartement
pour le 15 octobre ou plus tard à Bulle ou aux environs, meublé ou non.
S'adresser à Publicitas S. A. Bulle sous P. 2251 B.

À vendre
4500 litres de vin blanc, récolté 1919, en 2000 litres.
A l'occasion, l'acceptation au paiement.

2 jeunes bœufs
à vendre.
S'adresser à Auguste Bovet, NEX, près Cully.

À VENDRE
tout le mobilier, vaisselle et batterie de cuisine de l'HOTEL JAMA Montbovon
S'adresser à l'Hôtel ou à M. Brocard, meubles, Bulle.

Jeune homme
pour des écoles est demandé.
S'adresser à la Pharmacie SARRAS, à Bulle.

Cinéma Lux

Dimanche 12 octobre
Matinée 3 h. Soirée 8 h.
Actualités.

La FUGUE de LILI

Comédie sentimentale.

La vie telle qu'elle est

Le BANDEAU
SUR LES YEUX

Drame émouvant en 3 actes.
Extraordinaire aventure
d'Onésime.
Comique.

On demande

une bonne
fille
pour un Café de Bulle.
S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P 2252 B.

VENTE de BOIS

Mardi 18 octobre prochain, la Commune de La Tour de Trême exposera en vente par voie de mises publiques : 4000 fagots et quelques numéros de bois s'occupant dans les forêts des Villieux et de la Mossetaz.
Rendez-vous des miseurs avec les garnis, à 10 heures aux Villieux et à 2 heures à la Mossetaz.
La Tour, le 8 octobre 1919.
Le Conseil communal.

Vente d'immeubles.

Judi, 30 octobre 1919, de 2 à 3 heures de l'après midi à l'Hôtel de Ville (1er étage) la Commune de Bulle exposera en vente :
1. Une parcelle de terrain, article 145 du cadastre de Bulle, au lieu dit « La Cornaz » près de Dardin (contenance 356 perches).
2. Une grange remise à démolir, sise en Champ Barby, article 994 b.
Bulle, le 8 octobre 1919.
Le Conseil communal.

Jeune ménage

cherche
un appartement
meublé ou non.
S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle sous P. 2251 B.

À vendre

4500 litres de vin REX 1918
et 2000 litres de vin REX 1919, environ
à l'occasion, l'accepterai
à paiement

2 jeunes bœufs

à vendre
S'adresser à Auguste Bovard,
REX, près Cully.

À VENDRE

tout le mobilier, lin-
gerie, vaisselle et batte-
rie de cuisine de
l'HOTEL JAMAN
Montbovon
S'adresser à l'Hôtel ou à M.
Bovard, meubles, BULLE.

Jeune homme

pour un
poste de pharmacie.
S'adresser à la Pharmacie
BARRAS, à Bulle.

HOTEL DE LA GARE MONTBOVON

Dimanche et Lundi 12 et 13 octobre

Bonne Musique et Danse

-- Orchestre MEY --
Dîners et soupers de Bénichon

Bénichon

Dimanche 12 et Lundi 13 octobre

Hôtel de Jaman MONTBOVON

bonne Musique et Danse

Pailles tressées.

La Société nouvellement constituée informe les revendeurs et les tresseuses qu'elle demande des quantités importantes de tresses.
S'adresser au Siège Social :
Tresses de Fribourg, S. A.
Rue de la Condémne, BULLE.
Les envois par poste sont réglés par retour du courrier.

MARSENS Croix-Blanche MARSENS

Mardi 14, dimanche 19 et dimanche 26 octobre

Représentations Théâtrales

L'EXPIATION
par Lebardin. — Drame de chevalerie en 3 actes.
Moille Margot à la montagne
de J. H. Blanc. — Comédie vaudoise en 2 actes.
— Costumes de la Maison KAISER —

Prix des places : Réservées, 2 fr. Premières, 1 fr. 50. Secondes 1 fr.
Les enfants ne paient que 50 ct. en secondes. Il ne sont admis qu'accompagnés des parents.
Bureau : 2 h. et 7 h. 1/2 Rideau : 2 h. 1/2 et 8 h.

BROO

BONNE MUSIQUE ET DANSE

Dimanche 12 et Lundi 13 octobre
Se recommandent :
Sudan Alex, Hôtel de Ville,
Barras Jos, Hôtel de la Grue,
Mossu François, Hôtel Bellevue.

VENTE DE DOMAINE

Pour cause de partage, l'hoirie de feu Joseph Pittet, à Bulle, exposera à vendre en mises publiques à l'Hôtel du Lion d'Or, à Bulle, salle particulière, jeudi 23 octobre dès 2 heures du jour, leur domaine dit « PLANCHY » d'une contenance d'environ 30 poses, d'un seul mas, grand rapport, eau intarissable, situation exceptionnelle, à 15 minutes de la ville de Bulle, ainsi qu'une partie de forêt de 307 perches, sise à La Tour-de-Trême.
Pour voir les immeubles s'adresser à M. Jean Pittet en Planchy, Bulle et pour les conditions à M. le Notaire Henri Pasquier, à Bulle. Les exposants.

On cherche pour Fribourg, pour la direction d'un atelier,

Personne énergique

capable et robuste, (dame ou demoiselle entre 25 et 35 ans), connaissance du français et de l'allemand indispensable. Situation stable et bien rétribuée. Offres avec photographie et références, sous chiffres P 7105 F, à Publicitas S. A. Fribourg.

A l'occasion de la Bénichon

Bonne musique et Danse

— Grand Pont couvert —
à l'HOTEL DE LA
Croix-Blanche
Vuadens
Invitation cordiale
H. MOURA

Maison de Ville Vuadens

A l'occasion de la
BÉNICHON
Bonne musique
et Danse

— Pont de Danse —
Invitation cordiale.
La Jeunesse et le tenancier.

A l'occasion de la Bénichon

Bonne Musique et Danse

à la Salle des Fêtes
Montbarry
Invitation cordiale.
J. BARRAS

Bonne Musique et Danse

les jours de la
Bénichon
à l'Hôtel de la Gare
VUADENS

— Orchestre de Berne —
Invitation cordiale.

Bénichon de Gumefens

Bonne musique et Danse
chaque jour.
Invitation cordiale.
Société de Jeunesse.

A l'occasion de la Bénichon

la Société de Chant
organisera un
Match aux Quilles

Premier prix : 50 fr.
et divers jeux.
Danse publique
Hôtel du Sapin
CORBIÈRES
Invitation cordiale.
LE COMITÉ.

Bénichon de la Paix

SEMSALES
Hôtel de la Couronne
les 12, 13 et 14 octobre 1919

Grand Bal champêtre

Musique de fête :
Fanfare de Morges
8 exécutants.

Diverses attractions

Carrousel — Tir-pipe, etc.
Invitation cordiale.
La Société de Jeunesse.

Hôtel de la

CROIX-BLANCHE EPAGNY BONNE

musique et danse
les 2 jours de la Bénichon.
Invitation cordiale.

Café Gruyérien MORLON

Bonne Musique et Danse
les 2 jours de la Bénichon.
Invitation cordiale.
Le tenancier,
MAURON Gilbert.

Hôtel St-Georges Gruyères

Danse

les 2 jours de la Bénichon.
Bon Orchestre.
A louer en ville une jolie
chambre meublée
S'adresser à Publicitas S.
A., Bulle, sous P. 2198 B.

A vendre

5 10.000 pieds de
foin et regain
1^{re} qualité, à consommer sur place.
S'adresser à Publicitas S.
A., Bulle, sous P 2244 B.

On demande

dans un restaurant de la Haute-
Gruyère
UNE FILLE
pour la cuisine.
S'adresser à Publicitas S.
A., Bulle, sous P 2243 B.

Mises publiques.

Pour cause de décès, la sous-
ignée vendra en mises publiques le
lundi 13 octobre, vers les
10 heures du matin, devant
l'auberge de la Croix Blan-
che, à LA ROCHE

4 bonnes vaches

reportantes.
Vve Marie TINGUELY,
LA ROCHE.

RAISINS

Noirs, doux
(recommandés pour cure de raisins)
1 caisse de 5 kg. fr. 4.50
1 cageot de 10 kg. fr. 8.90
10 cageots de 10 kg. fr. 88.—
par wagons prix à convenir, franco,
c. remboursement.
Léopold BERNASCONI,
Lugano.

A VENDRE

à Bulle
jolie maison
bien située, comprenant 2 loge-
ments, grange, écurie, remise et
2 poses de terre.
Situation exceptionnelle pour
marchand de bétail
S'adresser sous P. 2203 B à
Publicitas S. A. Bulle.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 12 octobre
Pharmacie GAVIN

Demandez à votre épicier
LE THÉ CEYLAN

„STANDARD“

Véritable
mélange anglais.

Voici venir un nouveau Produit Maggi. C'est la

SAUCE MAGGI

pour la préparation rapide d'une excellente sauce brune. En vente dans les magasins de denrées alimentaires. Paquets de 5 tablettes, à 15 ct. la tablette.

Achats de bétail d'élevage.

Des achats de bétail d'élevage pour l'exportation auront lieu aux endroits ci-après indiqués :

Vendredi 10 octobre : 9 heures matin, Fribourg.
2 » soir, Farvagny.
Samedi 11 octobre : 9 » matin, Romont.
2 » soir, Rue.
Lundi 13 octobre : 9 » matin, Chiètres.
2 » soir, Morat.
Mardi 14 octobre : 9 » matin, Domdidier.
2 » soir, Estavayer-le-Lac.
Mercredi 15 octobre : 9 » matin, Bulle.

Il sera acheté des vaches, âgées de 3 à 5 ans, portantes de 5 à 7 mois, des génisses portantes également de 5 à 7 mois et des génisses non portantes âgées de 14 à 20 mois. Tous les animaux doivent être de race tachetée rouge.
Fédération fribourgeoise des syndicats bovins

**Grand Cirque Franco-Hollandais
Tour-de-Trême**

Samedi 11 octobre, à 8 h., Dimanche, Grande Matinée, à 3 h. et à 8 h. et Lundi à 3 h. et à 8 h.

Spectacle sensationnel.

Artistes de 1^{er} rang.
PROGRAMME TRÈS VARIÉ

Le Cirque Franco-Hollandais, composé d'éléments exclusivement suisses, s'est acquis une véritable réputation dans toutes les villes où il a séjourné.

Chevaux bien dressés. Bon orchestre.
GRAND SUCCÈS

Prix des places :
Chaises : fr. 2.50, — 1^{er} : fr. 2.—, — 2^{es} : fr. 1.50
3^{es} : fr. 1.—. Enfants, 80 cts.

LA DIRECTION.

Location de domaine

Le soussigné expose en location, par voie de soumission, le domaine qu'il possède à **ECHARLENS** près de l'Eglise, de la contenance de **26 poses de terrain de 1^{re} qualité et de rapport**, ferme indépendante avec toutes les commodités.

Pour voir les immeubles et les conditions, le propriétaire est en tout temps à la disposition des intéressés. Les soumissions seront reçues jusqu'au **samedi, 25 octobre**.

Echarlens, le 9 octobre 1919.

GREMAUD PIERRE, Vins.

La Hernie

Les Hernieux ne cessent de louer les **Bandages Herniaires inventés par le Dr. Winterhalter**, exempts de tout ressort incommode et confectionnés sur mesure en cuir souple. Plus de 20.000 pièces sont en usage et donnent entière satisfaction. Comme une main protectrice, la position unique de la pelote retient la hernie de bas en haut. Garantie écrite. Brevets suisses et étrangers. **Maison spéciale de bandages herniaires, St. Gall.** Persuadez vous vous mêmes et venez voir les échantillons à **BULLE : Hôtel Terminus gare, seulement mercredi le 15 octobre, de 9 h. à 6 heures.**
Méfiez vous des bandages inférieurs et ne portez que les bandages herniaires brevetés.

Toute maîtresse de maison devrait employer le **Café de malt Kneipp-Kathreiner.**

**Café du Tilleul
Broc**

Bonne Musique et Danse

dimanche et lundi
12 et 13 octobre.
Invitation cordiale.
P. Scherly.

OCCASION

à vendre
2 banques de magasin avec nombreux tiroirs.
S'adresser : **Epicerie Dubas, Bulle.**



Eternit
couverture excellente
Garantie 10 ans,
même contre la grêle.
Infaillible contre les ouragans.
Revêtements extérieurs de façades
bon marché et agréables à l'œil.
Revêtements imputrescibles
de plafonds et parois.

Eternit Niederurnen (Glaris)

PAYSANS !

Faites des provisions pour votre bétail.

J'offre : Semoule de **Maïs** (polenta) spécialement pour l'engraissement des pores.

Farines de maïs (jaune) et son de maïs, excellents fourrages pour vaches et génisses.

Demandez prix et échantillons à **Constant Bossy, Minoterie, à Corcelles, près Payerne.**

Chevaux

pour l'abatage
et ceux abattus par suite d'accidents sont achetés par
L. GENOUD, Cercle Catholique, BULLE.

Service des Autobus C. E. G.

BULLE - FARVAGNY
Ouverture à l'exploitation : 15 octobre 1919

HORAIRE :

	matin	soir	matin	soir
Bulle, départ,	7.40	4.42	Farvagny, départ,	8.40
Farvagny, arr.	8.34	5.36	Bulle, arrivée,	9.35

Prière de **demandeur** les horaires à la Direction, **Bulle** ou au garage des Autobus, à **Fribourg**.

Pour cause de départ, le soussigné exposera en **mises publiques**

le **mercredi 15 octobre, dès 2 heures de l'après-midi, à Avry, devant Pont, son DOMAINE** qu'il possède au dit lieu et à Villars d'Avry, comprenant environ 18 poses avec un beau verger et environ 4 poses en forêts. Belle situation sur la route cantonale Fribourg-Bulle. Ce même jour, il sera vendu du **foin** et regain de première qualité.

L'exposant : **Joseph NICOLET.**

Pour les Bénichons.

- Mustarde d'Alsace — Cannelle Ceylan et Chine
- Anis étoilés et moulu — Safran en fils et en poudre.
- Raisins Malaga et Corinthes
- Orangeat — Citronat — Vanille
- Cocose — Graisse jaune — Lard pur
- Hors d'œuvres —
- Langues — Corned beef — Sardines
- Thon français — Saumon — Homards
- Muyonnaise en tubes
- Quenelles veau et poisson
- Anchois — Purée de foie gras
- Asperges — Petits pois — Pruneaux
- Crème de riz — Tapioca — Féoule
- Arome Patrelle — Huile d'olive
- Confiture — Miel — Macaronis aux œufs.

CAFÉS fraîchement grillés.

**MAGASIN
Veuve LOUIS TREYVAUD**

Téléphone 96 **BULLE** Téléphone 96

Vente et location d'immeubles.

Le **samedi 25 octobre** courant, à l'Hôtel du **Chêval-Blanc** à **Bulle**, à une heure de l'après-midi, sera exposé en vente aux enchères publiques les **montagnes** du registre foncier de **Charmey** du **Plan du Mont des sus et dessous de la Campagne**, comprenant pâturage et fanage de la contenance de 67 hect. 78 ares 96 m., 188 poses 114 perches, du **Croset** derrière, pâturage de 477990 mètres, soit 132 poses 310 perches, propriétés bordées de bois de toute grandeur et des **Morthéys**, estivage et imprudif de 114 hect., 97 ares 50 cent., soit 319 poses 156 perches.

En cas de non adjudication, ces immeubles seront immédiatement exposés en location pour trois ans aux conditions qui seront lues avant les mises avec le **domaine de Prad Pertet, Chesalle** et le **Flon** de la contenance de 7 hect. 56, soit 21 poses, ainsi que la gîte de **Bataille**, celle de **Pliaumont-dessus** et du **Ganet d'avant**, au registre foncier des communes de **Broc, Châtel s/ Montsalvens** et **Charmey**.

Un homme sera à disposition les **samedis 11 et 18 octobre** pour visiter les montagnes.

ANDREY notaire, **Bulle.**



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 5.
 . . . 6 mois » 2.
Étranger . . 1 an » 9.
 . . . 6 mois » 5.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

Au Grand C

Le Grand Conseil re de la loi fiscale. Il adop modifications un certa dispositions, parmi les vient de citer les exem Aux termes du pr mental, sont exempts l'impôt: a) l'Etat, se établissements; b) la c) les bâtiments desti l'instruction, cures cha ments hospitaliers e etc.; d) les fonds d'éc vres; e) les entreprie pour le capital actions de dividende; f) les ca connus subventionnée d'épargne autorisées. M. Friolet demanda des capitaux ne porta M. Musy fait observer pès dans une très faibl MM. Chatton, Blan necht demandant l'ex veur des caisses d'épar le Grand Conseil adop proposition de M. Mus créer de l'impôt: les bé tes d'épargne effectués publics. L'article 38 prévoya ques devaient commu année à la Direction d liste des dépôts nomina Sur la proposition tion, il est ajouté à ce suivant: « L'impôt: de rants créanciers et de gae est avancé par les base qui est fixée par eil. Le contribuable d de ses dépôts en comp ses dépôts d'épargne, tenu compte pour la c Cette adjonction es voix contre 11, donné tion Blanchard dema tien de l'ancien text proposition Comte, de pression de l'article. L'article 39 inaug d'inquisition qui para la majorité des mem Conseil, en ce qu'il ob trations, les patrons, l prises commerciales et renseigner le fisc conc tements et salaires, l autres rémunérations.